

DEMANDE DE PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES

peb@univ-catholyon.fr

Marche à suivre

- Etre inscrit à l'UcLy
- Remplir un formulaire pour chaque demande
- Assurez-vous que le document n'est pas à Lyon (une demande sur Lyon ne peut être prise en compte)
- Les documents demandés par le Prêt Entre Bibliothèques sont consultables sur place uniquement
- Les périodiques ne sont jamais prêtés mais vous pouvez demander des photocopies/ numérisation (usage privé uniquement). Selon la loi, pour les livres seul 10% du document peut être photocopié et 30% pour une revue.
- Merci de remplir votre demande avec le plus grand soin. Un document bien renseigné permet un service plus rapide !

Tarifs à la charge du demandeur

- Ouvrages : 10 € par demande
- Photocopies : 6 € pour la 1^{ère} tranche de 25 pages/4€ par tranche supplémentaire

VOS COORDONNEES

Nom :
Prénom :
Institut ou établissement :
Adresse :
N de tél : email :
Date de la demande : Signature :

VOTRE DEMANDE

Ouvrage

Auteur :
Titre :
Editeur :
Lieu d'édition :
Année :
Cote :

Consultation sur place Photocopies Numérisation

De la page..... à la page

Périodique

Titre du périodique :
Année :
Numéro : Fascicule :
Lieu d'édition / Editeur :
Cote :
Auteur de l'article :